

Analyse économique et historique des sociétés contemporaines

Sous la direction de **Philippe Deubel**

ISBN : 978-2-7440-7274-1

Chapitre 4 : Fluctuations et crises

Article 1. Les fluctuations de court terme : « Tout ce qui monte doit redescendre »

Focus 4.1 : la mesure de l'*output gap*

Les débats sur la durée exacte du cycle intéressent peu les économistes, car ils savent que les cycles ne sont pas réguliers. Par contre, par-delà les questions relatives à la croissance de long terme (voir chapitres 2 et 3), l'irrégularité de la croissance à court terme pose à la fois un problème économique (d'où viennent ces crises et ces cycles ?) et un problème politique : si l'activité, les prix et l'emploi évoluent de manière heurtée, il peut sembler souhaitable de chercher à limiter ces fluctuations par des politiques contracycliques (voir chapitre 10) visant à limiter l'*output gap*, cet écart entre l'activité économique constatée et sa tendance. Mais pour ce faire, il faut déjà savoir mesurer cet écart.

Article 2. Les cycles longs

Focus 4.2 : l'analyse des cycles longs par l'école de la régulation

Les membres de l'école de la régulation (Michel Aglietta, Robert Boyer...) ont développé la notion de régime d'accumulation, qui caractérise l'ensemble des mécanismes qui entraînent la croissance. La plupart des régulationnistes distinguent deux principaux régimes d'accumulation : le régime d'accumulation extensive, au XIX^e et au début du XX^e siècle, où la croissance repose sur l'augmentation des facteurs de production (surtout le capital) ; le régime d'accumulation intensive, où celle-ci repose sur des gains de productivité importants. Chaque régime d'accumulation doit être régulé par un mode de régulation, « ensemble des régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital, c'est-à-dire permettant de résorber [...] les déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui-même » (Robert Boyer, *Théorie de la régulation*, tome I, La Découverte, 2004) (voir « Pour aller plus loin », à l'article 1 du chapitre 3).

Dans cette perspective, la succession des cycles longs est en fait celle des régimes d'accumulation. Ces cycles sont ponctués de crises, et les régulationnistes distinguent les « petites crises » des « grandes crises », caractérisées par la crise d'un régime d'accumulation ou de son mode de régulation. Les grandes crises marquent donc le passage vers un autre régime d'accumulation.

Cette analyse s'applique particulièrement bien aux deux grandes crises du XX^e siècle : la crise des années 1930 et la crise des années 1970, chacune marquant la fin d'une phase A.

La crise des années 1930 traduit l'incohérence entre un régime d'accumulation intensif et un mode de régulation concurrentielle, typique du XIX^e siècle, où le partage des revenus est régulé par le marché et ne favorise pas une consommation de masse. La production de masse permise par la diffusion du taylorisme ne trouve donc pas de débouchés suffisants. On retrouve ici l'analyse que fait Galbraith de la crise de 1929, provoquée selon lui par une augmentation des salaires bien inférieure à celle du revenu national par habitant et surtout à celle des profits. Ainsi, en 1929, aux États-Unis, 5 % des ménages possèdent le tiers des revenus individuels. Cette crise sera résolue par un nouveau mode de régulation, le mode de régulation monopoliste, qui assure un partage des

revenus entraînant une consommation de masse. Ce mode de régulation se constitue peu à peu durant l'entre-deux-guerres, avec des épisodes comme les New Deals, et trouve toute sa cohérence après 1945. Il engendre ainsi la croissance des Trente Glorieuses, en accompagnant un régime d'accumulation intensive : c'est ce que les régulationnistes appellent le fordisme.

La crise des années 1970 provient quant à elle de l'« épuisement » du régime fordiste. La tertiarisation et le rejet croissant de l'organisation scientifique du travail affaiblissent les gains de productivité, et la mobilité croissante des marchandises et des capitaux remet en cause le mode de régulation monopoliste : l'augmentation des salaires propre aux Trente Glorieuses n'est plus compatible avec la recherche de compétitivité et de profits élevés, la lutte contre l'inflation – endémique et croissante pendant les Trente Glorieuses – devient prioritaire pour attirer les capitaux (voir article 1, chapitre 3).

Si les régulationnistes voient se profiler les contours d'un régime d'accumulation « tirée par la finance » selon Boyer – Aglietta parle lui de « capitalisme patrimonial » –, le problème causé par l'absence d'un mode de régulation assurant la stabilité du régime reste entier.